

Le savez-vous ? Un salarié sur deux qui liquide sa retraite aujourd'hui est en inactivité, donc hors d'un emploi

Le 10 septembre ; une étape !

La responsabilité de la CGT est de poursuivre son travail de mobilisation pour faire entendre ses arguments. Il s'agit en soit d'une action collective qu'il nous faut être plus nombreux à mener.

Notre section syndicale peut s'élargir à tous ceux qui le souhaiteront car notre action collective peut changer la donne.

C'est de cela que débattront du 1er au 4 octobre les syndiqués CGT retraités de la fonction publique territoriale de tout le pays lors de leur Conférence Nationale aux Sables d'Olonne.

C'est ce que feront aussi les retraités de Vendée avec la CGT lors de leur Assemblée Générale départementale le 15 novembre à Fontenay le Comte.

Plus que jamais, les retraités, comme les actifs ont toute leur place dans la CGT. La capacité de cette dernière à organiser leur défense dépend avant tout du nombre de ceux qui la composent et participent à son fonctionnement.

Si vous souhaitez un échange plus large avec des militants de la CGT, obtenir des informations plus régulières, adhérer à la CGT :

Il suffit de s'adresser :

- Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche sur Yon » tel : 02 51 47 47 84*

Soit par message électronique à : pierre.jaunet@orange.fr ou jpcotillon@wanadoo.fr ou paul.texier@gmail.com ou talavera.jean-bernard@orange.fr



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

N° 7 – Septembre - 2013

Le 10 septembre, Comme à l'automne 2010 nous avons défendu la retraite à 60 ans.

Nous devons poursuivre la mobilisation, et donc pour cela, le débat pour montrer qu'on ne réussit pas une politique sociale en cédant aux injonctions du grand patronat et de la finance.

Le choix de la vie contre la finance.

Les capitaux accumulés à la Bourse, dans la spéculation financière, dans les paradis fiscaux, grâce aux largesses et/ou au manque de courage des différents pouvoirs politiques sont tellement faramineux que quand on les énonce, ils donnent le vertige. Pourtant c'est bien là que se situe le problème.

C'est bien le coût du capital qui est le responsable de la crise. Le travail source de la création des richesses est ainsi pillé. La sortie de la crise passe incontestablement par une meilleure répartition des richesses créées dans la production de biens et de services. Pour mieux répartir les richesses, il faut donc mieux rémunérer le travail qui permet leur production, il faut aussi revaloriser les pensions de retraité, améliorer la protection sociale... et bien sur aussi pour conforter ce cercle vertueux consacrer des moyens à la créations de nouveaux emplois, dans l'industrie et les services utiles et tout particulièrement dans les services publiques.

La cotisation sociale n'est pas une charge, mais bien une partie du salaire

Pendant toute notre activité nous avons cotisé sur notre salaire, en partie pour la maladie, en partie pour la retraite...Nos cotisations d'hier ont permis de répondre collectivement aux besoins des malades et des retraités d'hier. Les cotisations des actifs d'aujourd'hui (mais aussi celles des retraités concernant la maladie) permettent de répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Notre système de sécurité sociale est construit sur une base de solidarité. Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins concernant la maladie. C'est bien ce principe qui est de plus en plus écorné par le désengagement de la Sécurité Sociale, se déchargeant sur les mutuelles et de plus en plus au profit des assurances privées.

Dans les pays où la "mission" de protection sociale est une activité confiée à des sociétés privées, comme aux États Unis par exemple, le pays dépense plus pour la santé et la masse des gens est plus mal soigné.

Nous devons défendre notre modèle de protection sociale. Nous devons exiger qu'il soit restauré.

Il y a plus de retraités. Il est donc logique de leur consacrer une part plus importante du produit national

Les retraités coûteraient trop cher et de surcroît ils sont de plus en plus nombreux. Cela deviendrait insupportable nous serions-t-on à longueur d'antenne.

Si nous manquons de main d'œuvre cet argument pourrait s'entendre, mais notre société est incapable de donner du travail à tous. Nous pouvons produire beaucoup plus qu'aujourd'hui sans mettre à contribution les plus de 60 ans. Nous pouvons même sans problème permettre à ceux qui ont exercé des travaux pénibles de partir avant. Nous pouvons financer à 100% les dépenses de santé et celle liée à la dépendance par la solidarité nationale au sein de la Sécurité Sociale

Moduler la cotisation patronale

Le patronat s'étrangle en disant que les charges des entreprises seraient insoutenables. Il trouve toujours pour étayer son propos des exemples de petites entreprises en difficulté. Il utilise les tares de la société qu'il défend pour mieux la pérenniser. Oui les entreprises de sous-traitance notamment sont dans des situations intenable. Oui il est scandaleux qu'on fasse gérer des services publics à des associations en ne leur donnant pas les moyens de payer les salaires....

Parmi les mesures que la CGT propose pour répondre à ces scandales il y a celui qui consiste à moduler la part de cotisations dite patronales. Les entreprises qui créent des emplois et paient de bons salaires verraient leurs taux minorés et celles qui consacrent leurs moyens à la spéculation seraient sanctionnées par une augmentation de ceux-ci.

Parmi les autres mesures pour mieux répartir les richesses, la CGT propose de faire cotiser les revenus financiers au même niveau que les salaires.

Ne nous laissons pas intimider, nos propositions sont justes, il nous faut les populariser